

La voie des brancardiers

entre les champs de bataille et les ambulances de
Rossignol et de Jamoigne
Un épisode de la guerre 1914-18



Un officier de santé français pose pour le photographe Louis Henry à Frenois, mi-août 1914

Le 4 Août 1914 débute la 1ère guerre Mondiale.

De cette date au 21 du même mois, les cavaleries française et allemande vont se succéder dans nos villages de Gaume, y apportant joie et liesse pour la Française, terreur et mort pour l'Allemande. Il faut savoir que par un accord d'avant-guerre, s'il y avait invasion de la Belgique par l'Allemagne, c'est l'armée Française qui défendrait notre province. L'armée Belge étant mobilisée sur la ceinture des forts de Namur à Liège et Anvers.

Le 21 Août, le GQG français (Grand Quartier Général) décide que le lendemain 22 on attaquerait l'Allemand partout où on le trouverait de l'Alsace à la mer du Nord. C'est le début de « La bataille des Frontières » qui deviendra la journée la plus meurtrière de l'armée française. Des communes de notre belle région vont devenir des villages Martyrs. Musson, Baranzy, Halanzy, Signeulx, Gomery, Bleid, Mussy, Ethe, Latour, Virton, Robelmont, Bellefontaine, Tintigny, Poncelle, Rossignol, Neufchateau, Ochamps, Maissin, Anloy, etc ... vont être des champs de bataille où les civils seront assassinés et les maisons incendiées par centaines. Cette barbarie continuera les deux jours suivants dans nos villages, les Allemands ayant repris leur marche en avant.



La Semois près du château de Faing. © Gérard Homel

La commune de Chiny et la guerre

Sur ordre du commandement général de l'armée belge, nos soldats sont mobilisés le 1er août. Ils quittent la Gaume et montent défendre les forts au centre du pays (Liège, Namur puis Anvers).

Le 6 août, la 4ème division de cavalerie française arrive au château du Faing. C'est, pour nos villages, le début d'un mois d'août dramatique et sanglant. Si nos campagnes sont d'abord le théâtre d'escarmouches entre les armées allemandes et françaises, c'est le 15 août et l'assassinat du lieutenant de Crépy à Les Bulles qui va enflammer nos campagnes. Vont en effet se succéder sur nos terres, prises d'otages à Jamoigne et à Izel, affrontement militaire à Izel, massacres d'innocents à Pin, à Moyen, à Izel et à la Termes et les incendies volontaires de plus de 200 maisons dans notre commune.

Devant ces actes odieux, la population fuit en masse vers la France. Le 23 août, lendemain de la bataille de Rossignol, le château du Faing et l'école de la Providence à Jamoigne vont accueillir et soigner près de 1000 blessés allemands et français.

Sèchement battus, les Français vont alors se replier vers la Marne. Après la terreur de l'invasion, les Allemands vont nous imposer durant 4 années une dure et longue occupation.

Nos soldats belges se sont repliés sur l'Yser. Dans les courriers qu'ils envoient à leur famille, on devine le drame quotidien qui se vit dans les tranchées. Certains tomberont très vite, d'autres se battront durant plus de 4 ans... peu retrouveront leur famille.

Les villages qui restent à l'écart : Chiny, Suxy, Romponcelle
Les villages qui ont le plus soufferts : Les Bulles, Jamoigne, Moyen, Izel, Pin

Les villages avec cas particuliers : Termes, Prouvy, Valansart

Villages	Victimes civiles	Maisons incendiée
Izel	8	55
Moyen	7	58
Pin	5	49
Jamoigne, Romponcelle et Prouvy	6	25
Les Bulles	5	37
Termes et Frenois	1	4
Totaux	32	228

La commune de Tintigny et la guerre

Les combats d'août 1914 ont laissé un goût amer aux habitants de la commune victimes de la guerre.

Le 22 août fut la journée la plus sanglante de l'armée française particulièrement à Rossignol où les troupes ennemies se sont rencontrées.

Les civils, de même que les soldats furent bien souvent des victimes innocentes exécutées suite à de nombreuses fusillades et exactions.

La mémoire de ces événements sanglants est traduite à travers de nombreux monuments des différents villages de la commune. Il serait trop long, malheureusement, de relater dans le cadre de cet article tous les cimetières et monuments afférents aux combats de Rossignol.

Citons tout de même les deux cimetières militaires français de l'Orée du bois avec ses deux ossuaires et celui du Plateau sur la route de Rossignol, le monument aux Coloniaux, la stèle dédiée au forestier Jules Cozier et celle du soldat français écrivain Psychari, le caveau des fusillés, la Piéta du «Camp de la misère» où furent parqués nombre de civils innocents (120) avant leur exécution en gare d'Arlon, le 26, près de la Place des Fusillés, faute de trains disponibles pour l'Allemagne.

Un poteau indicateur Michelin se trouve au carrefour, Place des Fusillés A Breuvanne, un ancien cimetière provisoire franco-allemand situé sur les fondations en ruine d'une ancienne chapelle du Petit Ménéil, a disparu

sous des aménagements urbains. Il subsiste tout de même un petit bout de terrain évoquant cet endroit avec une stèle dédiée aux Coloniaux.

Une plaque aux fusillés se trouve en façade de la chapelle.

Le monument de Tintigny, qui se trouve au pied de l'église, représente le bronze d'un vieillard racontant l'Histoire à un enfant, transmettant ainsi la mémoire. A l'intérieur de l'église, des vitraux témoignent de la volonté des paroissiens d'entretenir cette mémoire.

De l'autre côté de la rue, on peut apercevoir une stèle en souvenir des déportés du village.

Une rue de Tintigny fait honneur aux deux frères Collard, exécutés à Liège pour espionnage et une autre rue rappelle le 22 août.

Le mausolée des deux guerres des fusillés à Ansart, rue du Monument, rappelle le massacre de plusieurs dizaines d'habitants de la localité par les Allemands.

Le cimetière militaire franco-allemand du Radan à l'orée de la forêt à Bellefontaine rassemble dans ses tombes les soldats morts pour la Patrie, ceux qui furent tués et ensevelis sur leur lieu de combat, ceux que l'on a mis en attente dans des fosses communes ou dans des cimetières provisoires en attendant la fin de la guerre. Le monument aux morts se situe rue Jean-Charles de Hugo.

A Saint-Vincent, du cimetière provisoire du Chénois, il ne reste qu'une croix en bois et quelques ex-voto à l'intérieur de la chapelle.

Un monument aux morts des deux guerres en forme de tour se dresse au milieu d'une petite cour entourée de murs à Poncelle Lahage, entité de la commune témoigne de la présence des combats et d'une ambulance au secours des blessés de guerre et d'un monument de la première guerre. Han accueillait aussi une ambulance.

Villages	Victimes civiles	Maisons incendiée
Tintigny	60	106
Breuvanne	11	18
Ansart	7	35
Jamoigne et Prouvy	6	25
Poncelle	5	37
Termes et Frenois	13	25
Rossignol	124	72
Bellefontaine	2	6
Saint-Vincent	1	18
Totaux	229	342

Le terme «Gaume et Semois» en 1914, nous fait frissonner dans le dos tant il fut le fil rouge d'une célèbre et sanglante guerre qui fit de nombreuses victimes civiles et militaires dans nos villages.

La Gaume et... les Gaumais

La région de Gaume que nous aimons et que nous sommes fiers d'évoquer, fait en fait partie plus officiellement de la Lorraine belge.

Quittant le Pays d'Arlon, la Semois entre en Gaume en créant un chapelet de marais, les Marais de la Haute-Semois où des réserves naturelles sont créées.

Elle reçoit, entre autres, la Rulles, la Breuvanne, la Vierre...en Moyenne-Semois et serpente dans une plaine alluviale, dessinant comme au Ménéil une large courbe, passant au pied du front de la cuesta des églises de Jamoigne, d'Izel, de Florenville, de Chassepierre.

Les villages de Chiny, Lacuisine, Florenville, Martué, Laiche, Chassepierre arrosés par une Semois redevenue plus calme quitte, après Sainte-Cécile, la Gaume pour entrer, plus sauvage encore, en terre ardennaise.

Tout savoir sur la voie des brancardiers	
Parkings	Jamoigne : parking communal à l'arrière du château Rossignol : le long de la route nationale 891 qui part vers Marbehan
Départs et arrivées	Rossignol : parc du château (Mémorial 14-18 – à visiter) Jamoigne : cour du château du Faing (siège du S.I. Jamoigne)
Distance(s)	19 kilomètres (ou 12.5km si pas de boucle autour de Rossignol et départ direct vers Tintigny)
Durées	De 5 à 7h. suivant le rythme adopté et les arrêts « lecture » des panneaux
Difficultés du parcours	Facile à moyen mais pas de grosses difficultés. Attention au trajet Rossignol – Breuvanne (route nationale 801) . Soyez prudent, il n'y a pas d'autre trajet possible.
Arrêts possibles pour pique-nique ou repos	Cimetière militaire « A l'orée de la forêt », site aménagé en 2014 pour le centenaire de la Grande Guerre. Aire de jeux des étangs de Rossignol. Ancien cimetière à la sortie de Breuvanne. A Jamoigne, le château du Faing
Accessibilités	Marche, VTT, poussette Bus et trains Bus : ligne 22/2 Florenville – Les Bulles (horaires sur Internet) Train : ligne 162 Bruxelles – Luxembourg, arrêt à Marbehan (à 4 km de Rossignol) Train : ligne 165 Athus – Libramont, arrêt à Florenville (à 6 km de Jamoigne)
Toujours utile	Ville de Chiny : 32(0)61 32 53 53 Commune de Tintigny : 32(0)63 44 02 10
Bureaux du tourisme	Jamoigne : château du Faing, 6810 Jamoigne Tintigny : rue Camille Joset 1, 6730 Tintigny Florenville : Esplanade, 6820 Florenville Virton : rue des Grasses-Oies 2b, 6760 Virton

Cette promenade a été créée en 2023 pour le S.I. de Jamoigne à l'occasion des commémorations d'août 1914 « Et la Semois était rouge de sang ».

Conception : Gérard Homel - Benoît Gillardin – Pierre Maîtrejean – Jean-Pol Protin

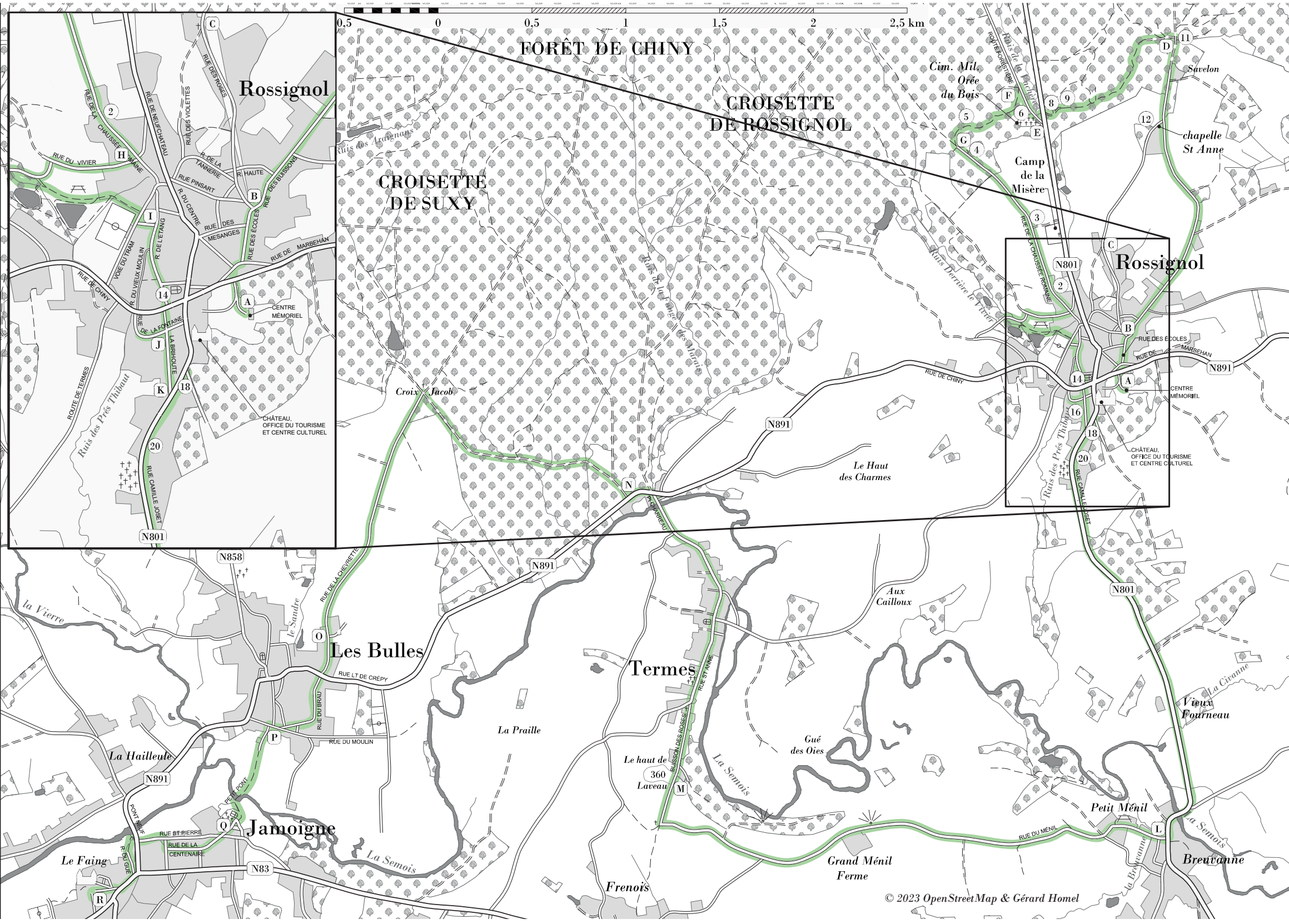
Éditeur responsable : Pierre Maîtrejean



Tintigny incendié par les Allemands. Fonds Resteau-Carton

Itinéraire

- A. Départ depuis le Centre Mémoriel (à visiter) situé dans le parc du château de Rossignol. En sortant du Mémoriel, prendre à droite et sortir par le portail, traversez la Nationale 891. En face de l'autre côté du terre-plein prenez la rue des Écoles.
- B. À hauteur du n° 238, prendre légèrement à gauche la rue des Roses
- C. Au calvaire, continuez à droite. A la chapelle Sainte Anne, continuez par la rue Sainte Anne vers le bois.
- D. 150 mètres après l'orée du bois, en face du panneau n°11, prendre le chemin forestier à gauche. Après 75 mètres, à une fourche, restez à gauche. Suivre le chemin sur 840 mètres. Aux panneaux n°8 et 9 traversez la route de Neufchâteau. A voir le monument aux soldats coloniaux et le cimetière militaire français de l'Orée de la Forêt.
- E. Au départ du cimetière, passez devant le panneau n°6 et entrez dans la forêt par la route forestière.
- F. Attention : après 130 mètres à peine, prendre à gauche, en épingle à cheveux, le sentier forestier. Dix mètres après le panneau n°5 continuez à gauche.
- G. Sortir de la forêt par le passage aménagé à côté du portail. Poursuivre vers le village de Rossignol par la rue de la Chaussée Romaine.
- H. Après la maison n° 157 prendre à droite la rue du Vivier. Quittez au n°155, prendre à gauche vers les étangs puis entrer dans le parc communal. Prendre à gauche vers le terrain de football.
- I. Sortez du parc, tournez à droite dans la Voie du Tram. Après 30 mètres empruntez à gauche la ruelle. À l'extrémité, prendre à droite la rue de l'Étang vers l'église. Remarquez sur la façade de l'église, au dessus des 2 premières fenêtres, 3 obus allemands non explosés encastrés dans la maçonnerie. Passez devant l'église et traversez la Nationale 891 par le passage pour piéton et empruntez la ruelle juste en face.
- J. Au carrefour faites 50 mètres à droite dans la rue de la Fontaine pour voir une «Maison du Comité». Explication sur le panneau n°16. Revenez sur vos pas jusqu'au carrefour et empruntez à droite la rue Brihoute.
- K. Traversez la N801 par le passage pour piéton. Tournez à gauche pour voir le Caveau des Fusillés, panneau n°18. Revenir sur vos pas et poursuivez sur la N801 en direction de Breuvanne. Vous passez devant le monument Psichari panneau n°20. Poursuivez par la rue Camille Joset jusqu'au village de Breuvanne. **Attention route dangereuse, marchez en file indienne et gardez bien votre gauche.**
- L. A Breuvanne, 150 m après le pont sur la Semois, prendre à droite la rue du Ménil. Après 180 mètres voyez la stèle de l'ancien cimetière militaire des troupes coloniales. Poursuivez vers Termes sur 2,6 km. Vous passez devant le point de vue aménagé vers la vallée de la Semois.
- M. Panneau dédié au massacre et à la bataille de Termes. Descendez vers Termes par la rue Buisson des Roses. Passez devant le Sacré Cœur (monument aux morts). Traversez le village (à voir : plaque commémorative sur la façade du Cercle) et passez sur le Pont Charreau, traversez la N891 et tournez à gauche.
- N. Après 130 mètres entrez à droite par le chemin forestier vers la Croix Jacob. Vous êtes sur le chemin de grande randonnée GR16, balisés à bandes horizontales blanches et rouges, que vous suivrez jusqu'au château du Faïng à Jamoigne.
- O. Rue de la Chevrette à Les Bulles, voyez peu après la maison n° 12 le monument et le panneau au lieutenant de Crépy.
- P. À les Bulles, rue du Moulin, entre les maisons n°9 et 11, le GR se dirige vers l'église de Jamoigne par la rue du Petit Pont. Photo de la garde allemande au Pont.
- Q. Contre le mur du cimetière, panneau dédié aux abbés Tillière et au cimetière militaire de Jamoigne.
- R. Continuez le GR par la rue du Gué jusqu'à l'arrivée au Château du Faïng. Le dernier panneau (ambulance) se trouve dans l'allée près du Monument aux morts.



Les ambulances et les services médicaux en août 1914 en Gaume

A la veille de ce qui sera appelé « la Grande Guerre », les armées belges et françaises étaient en pleine restructuration. Les structures militaires et les services de soin de santé étaient donc légers et mal préparés à ce qui les attendait au début du mois d'août 1914 lors de la bataille des frontières. On pensait que la guerre serait brève. Aucun hôpital n'avait donc été prévu près des frontières Ouest et Nord du pays. Par contre, le long de certaines frontières Sud et Est, dont en Gaume, les autorités belges et la Croix-Rouge avaient ouvert des nombreuses ambulances dans des villes et de nombreux villages (Virton, Izel, Florenville, Tintigny, Lahage...).

Ces « hôpitaux de campagne » étaient aménagés provisoirement dans des écoles, des maisons communales, des églises pour secourir et soigner

les éventuels blessés. À Jamoigne, deux importantes ambulances furent ouvertes, l'une au château du Faïng, l'autre à Pécole des sœurs au centre du village. Quant à Rossignol, le château était habité par les demoiselles van der Straten-Ponthoz. Elles mirent leur vaste demeure à la disposition de la Croix-Rouge de Belgique. Après la bataille de Rossignol les 22 et 23 août 1914, les blessés français et allemands y furent soignés par des infirmières et des infirmiers français et des civils sous la houlette de médecins dont le docteur Sironval de Jamoigne. Bon nombre de villageois participèrent activement à ces secours et fournirent linges, draps et autres matériels et services de première nécessité. Vu l'importance et la violence des combats, les ambulances en place ne suffirent plus à recevoir les milliers de blessés. Des ambulances volantes furent alors ouvertes plus proches des lieux de combat (comme

à Ansart, au nord-est de Tintigny). Pour plus de renseignements consultez le panneau planté sur le site du château du Faïng à Jamoigne, au point R de l'itinéraire.

Légende

- B Point de l'itinéraire
- 2 Panneaux "Sur les traces de 14-18"
- Point de vue
- Aire de repos
- Église